

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec
(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbaux des séances des 2, 3 et 6 juin 2011

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 328-20110607

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 2 JUIN 2011	1
ORGANISATION DES TRAVAUX	3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3
Ville de Québec	3
Quebecor Media Inc.	4
Messieurs Yvon Bussières et Jean Guilbault et madame Anne Guérette	4
J'ai ma place Complexe Sports Spectacles pour Québec	4
Messieurs Denis de Belleval et Alain Miville de Chêne	5
Association du Barreau canadien	5
Madame Julie McCann	5
Chambre de commerce et d'industrie de Québec	6
Maître François Marchand	6
Québec solidaire Capitale-Nationale	6
Parti Québécois de la région de la Capitale nationale	7
Monsieur Henry Jenkins	7
DEUXIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 3 JUIN 2011	8
ORGANISATION DES TRAVAUX	9
AUDITIONS (suite)	9
Monsieur Jacques Villeneuve	9
Monsieur Raynald Grenier	9
Madame Francine Vachon	10
Monsieur Jean Cloutier	10
REMARQUES FINALES	11
TROISIÈME SÉANCE, LE LUNDI 6 JUIN 2011	12
ORGANISATION DES TRAVAUX	13
ÉTUDE DÉTAILLÉE	13
REMARQUES FINALES	15

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des documents déposés
- III. Procès-verbal de la séance de travail du 1^{er} juin 2011
- IV. Amendements adoptés
- V. Amendements retiré et irrecevable

Première séance, le jeudi 2 juin 2011

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec (Ordre de l'Assemblée le 26 mai 2011)

Membres présents :

M^{me} Malavoy (Taillon), présidente

M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Bernier (Montmorency)

M. Caire (La Peltrie)

M. Carrière (Chapleau)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Diamond (Maskinongé)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Khadir (Mercier)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac) en remplacement de M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Lessard (Frontenac), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M^{me} Maltais (Taschereau), députée présentant le projet de loi

M. Marceau (Rousseau) en remplacement de M. Villeneuve (Berthier)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

M. Ratthé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M^{me} Roy (Lotbinière) en remplacement de M. Grondin (Beauce-Nord)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement M. Tremblay (Masson)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ville de Québec :

M. Régis Labeaume, maire

M^e Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques

M. Alain Marcoux, directeur général

Quebecor Media Inc.

M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction

Messieurs Yvon Buissières et Jean Guilbault et madame Anne Guérette

J'ai ma place Complexe Sports Spectacles pour Québec

M. Mario Bédard, président des conseils d'administration

Messieurs Denis de Belleval et Alain Miville de Chêne

Association du Barreau canadien – Division du Québec

M^e Audrey Boctor

M^e Mathieu Bouchard

Madame Julie McCann, chargée d'enseignement, Faculté de droit, Université Laval

Chambre de commerce et d'industrie de Québec

M. Luc Paradis, président

M. Alain Kirouac, vice-président exécutif et directeur général

Maître François Marchand, Daignault & Associés

Québec solidaire Capitale-Nationale

M. Serge Roy, porte-parole

M^{me} Monique Voisine, co-porte-parole

M. Sébastien Bouchard, membre du comité de coordination

Parti Québécois de la région de la Capitale-Nationale

M. Pierre Châteauvert, candidat, circonscription de Jean-Lesage

M. Pierre-Paul René, président du conseil exécutif régional

M. Bryan Gélinas, militant

Monsieur Henry Jenkins

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 22, M^{me} Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Maltais (Taschereau), M. Lessard (Frontenac), M^{me} Roy (Lotbinière), M. Khadir (Mercier), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Ville de Québec

À 11 h 57, la Commission entend l'exposé de la Ville de Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressée.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'échange se poursuit.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAT-098 et CAT-099 (annexe II).

À 13 h 09, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 01, la Commission reprend ses travaux.

Quebecor Media Inc.

À 15 h 02, la Commission entend l'exposé de Quebecor Media Inc.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'intéressé.

À 15 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Messieurs Yvon Bussièrès et Jean Guilbault et madame Anne Guérette

Les témoins indiquent qu'ils souhaitent être assermentés. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation des témoins.

À 15 h 50, la Commission entend l'exposé de M^{me} Anne Guérette.

À 15 h 55, la Commission entend l'exposé de M. Yvon Bussièrès.

À 16 h 01, la Commission entend l'exposé de M. Jean Guilbault.

S'ensuit un échange entre la Commission et les intéressés.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAT-100 et CAT-101 (annexe II).

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

J'ai ma place Complexe Sports Spectacles pour Québec

Le témoin indique qu'il souhaite être assermenté. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation du témoin.

À 16 h 34, la Commission entend l'exposé de J'ai ma place Complexe Sports Spectacles pour Québec.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-102 (annexe II).

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressé.

À 17 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Messieurs Denis de Belleval et Alain Miville de Chêne

Les témoins indiquent qu'ils souhaitent être assermentés. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation des témoins.

À 17 h 10, la Commission entend l'exposé de MM. Denis de Belleval et Alain Miville de Chêne.

S'ensuit un échange entre la Commission et les intéressés.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAT-103 et CAT-104 (annexe II).

À 17 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association du Barreau canadien

À 17 h 52, la Commission entend l'exposé de l'Association du Barreau canadien.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAT-105 et CAT-106 (annexe II).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressée.

À 18 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Madame Julie McCann

À 18 h 26, la Commission entend l'exposé de M^{me} Julie McCann.

Il est convenu d'allouer 5 minutes supplémentaires à l'intéressée et de soustraire ce temps de parole à l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressée.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAT-107 et CAT-108 (annexe II).

À 18 h 49, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 39, la Commission reprend ses travaux.

Chambre de commerce et d'industrie de Québec

À 19 h 44, la Commission entend l'exposé de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressée.

À 20 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Maître François Marchand

À 20 h 14, la Commission entend l'exposé de M^e François Marchand.

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressé.

À 20 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Québec solidaire Capitale-Nationale

À 20 h 48, la Commission entend l'exposé de Québec solidaire Capitale-Nationale.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressé.

À 21 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Parti Québécois de la région de la Capitale nationale

À 21 h 22, la Commission entend l'exposé du Parti Québécois de la région de la Capitale nationale.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'intéressé.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CAT-109 et CAT-110 (annexe II).

À 21 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Monsieur Henry Jenkins

À 21 h 54, la Commission entend l'exposé de M. Henry Jenkins.

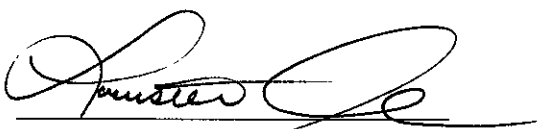
S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressé.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-111 (annexe II).

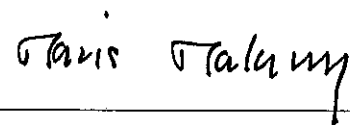
À 22 h 17, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 3 juin 2011, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,



Louisette Cameron



Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 2 juin 2011

Deuxième séance, le vendredi 3 juin 2011

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec (Ordre de l'Assemblée le 26 mai 2011)

Membres présents :

M^{me} Malavoy (Taillon), présidente

M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Bernier (Montmorency)

M. Caire (La Peltrie)

M. Carrière (Chapleau)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M. Khadir (Mercier)

M^{me} L'Écuyer (Pontiac) en remplacement M. Diamond (Maskinongé)

M. Lessard (Frontenac), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M^{me} Maltais (Taschereau), députée présentant le projet de loi

M. Matte (Portneuf) en remplacement de M. Mamelonet (Gaspé)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

M. Rathé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Tremblay (Masson)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Monsieur Jacques Villeneuve, accompagné de madame Hélène Angers

Monsieur Raynald Grenier

Madame Francine Vachon

Monsieur Jean Cloutier, accompagné de monsieur Alain Fortin

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 18, M^{me} Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

Monsieur Jacques Villeneuve

Les témoins indiquent qu'ils souhaitent être assermentés. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation des témoins.

À 11 h 21, la Commission entend l'exposé de M. Jacques Villeneuve.

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressé.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-112 (annexe II).

À 11 h 45, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Monsieur Raynald Grenier

Le témoin indique qu'il souhaite être assermenté. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation du témoin.

À 11 h 46, la Commission entend l'exposé de M. Raynald Grenier.

Il est convenu d'allouer plus de temps à l'intéressé pour son exposé et de soustraire ce temps de parole à l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressé.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-113 (annexe II).

À 12 h 06, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Madame Francine Vachon

Le témoin indique qu'elle souhaite être assermentée. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation du témoin.

À 12 h 07, la Commission entend l'exposé de la M^{me} Francine Vachon.

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressée.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-114 (annexe II).

À 12 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Monsieur Jean Cloutier

Le témoin indique qu'il souhaite être assermenté. À la demande de M^{me} la présidente, M^{me} la secrétaire procède à l'assermentation du témoin.

À 12 h 29, la Commission entend l'exposé de M. Jean Cloutier.

S'ensuit un échange entre la Commission et l'intéressé.

M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-115 (annexe II).

À 12 h 53, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES FINALES

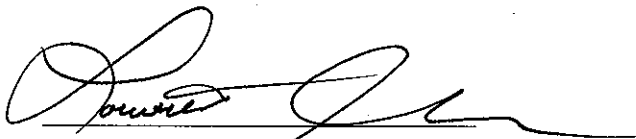
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Lessard (Frontenac) et M^{me} Maltais (Taschereau) font des remarques finales.

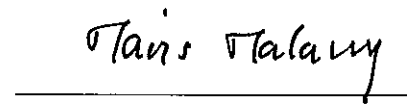
M^{me} la présidente dépose le document coté CAT-116 (annexe II).

À 13 h 20, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 6 juin 2011, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Louisette Cameron


Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 3 juin 2011

Troisième séance, le lundi 6 juin 2011

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec (Ordre de l'Assemblée le 26 mai 2011)

Membres présents :

M^{me} Malavoy (Taillon), présidente

M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Bernier (Montmorency)

M. Caire (La Peltrie)

M. Carrière (Chapleau)

M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Lessard (Frontenac), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M. Mamelonet (Gaspé)

M^{me} Maltais (Taschereau), députée présentant le projet de loi

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

M. Rathé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M^{me} Roy (Lotbinière) en remplacement de M. Grondin (Beauce-Nord)

Autres personnes présentes :

M^c Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques, Ville de Québec

M^c François Gagnon, directeur, Direction des affaires juridiques, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 06, M^{me} Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Une discussion d'ordre général s'engage sur le déroulement de la séance.

Article 1 : Un débat s'engage.

M. Caire (La Peltrie) propose l'amendement coté Am a (annexe V).

Une discussion s'engage sur la recevabilité de l'amendement.

Il est convenu de permettre à M^e Giasson de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M^{me} la présidente indique que l'amendement a pour effet de dénaturer l'objet de l'article 1. Par conséquent, l'amendement est irrecevable.

M. Caire (La Peltrie) propose l'amendement coté Am b (annexe V).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^e Gagnon de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Caire (La Peltrie), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Caire (La Peltrie) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) - 2.

Contre : M. Bernier (Montmorency), M. Carrière (Chapleau), M. D'Amour (Rivière-du-Loup), M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton), M. Lessard (Frontenac), M. Mamelonet (Gaspé), M. Morin (Montmagny-L'Islet), M^{me} Malavoy (Taillon), M^{me} Maltais (Taschereau) et M. Rathé (Blainville) - 10.

Abstention : Aucune.

L'amendement est rejeté.

Le débat se poursuit.

À 16 h 30, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 15 minutes.

Le débat se poursuit.

Avec le consentement de la Commission, M. Lessard (Frontenac) prend la parole au-delà du temps qui lui est imparti.

Le débat se poursuit.

L'article 1 est adopté à la majorité des voix.

Article 2 : L'article 2 est adopté à la majorité des voix.

Préambule : M. Lessard (Frontenac) propose l'amendement coté Am 1 (annexe IV).

L'amendement est adopté.

M. Lessard (Frontenac) propose l'amendement coté Am 2 (annexe IV).

L'amendement est adopté.

M. Lessard (Frontenac) propose l'amendement coté Am 3 (annexe IV).

Après débat, l'amendement est adopté.

Le préambule, amendé, est adopté.

M^{me} Malavoy (Taillon) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi sous étude afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (L.R.Q., chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.


Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

REMARQUES FINALES

M^{me} Maltais (Taschereau), M^{me} Malavoy (Taillon) et M^e Giasson font des remarques finales.

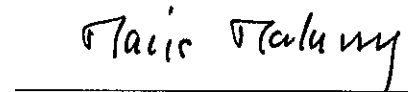
À 17 h 02, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 7 juin 2011, à 10 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,



Louise Cameron

La présidente de la Commission,



Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 6 juin 2011

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé
n° 204, Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec

Le jeudi 2 juin 2011

De 11 à 13 heures, de 15 à 18 heures et de 19 h 30 à 22 h 30

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 204, LOI CONCERNANT LE PROJET D'AMPHITHÉÂTRE
MULTIFONCTIONNEL DE LA VILLE DE QUÉBEC

Proposeur : M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau

Requérante : VILLE DE QUÉBEC

*Après les affaires
courantes vers*

11 h 15 Remarques préliminaires

11 h 45 Ville de Québec

Représentée par : M. Régis Labeaume, maire
M. François Picard, vice-président du comité exécutif
M. Richard Côté, vice-président du comité exécutif
M. Alain Marcoux, directeur général
M. Jean Mignault, directeur et assistant-trésorier, Division des
revenus du Service des finances
M^e Serge Giasson, directeur, Service des affaires juridiques

13 h 00 *Suspension*

- 20 h 00 Daignault & Associés
- Représenté par : M^e François Marchand
-
- 20 h 30 Québec solidaire Capitale-Nationale
- Représenté par : M. Serge Roy, co-porte-parole
 M^{me} Monique Voisine, co-porte parole
 M. Sébastien Bouchard, membre du comité de coordination
-
- 21 h 00 Parti Québécois de la région de la Capitale nationale
- Représenté par : M. Pierre Châteauvert, candidat, circonscription de Jean-Lesage
 M. Pierre-Paul René, président du conseil exécutif régional
 M. Louis Germain, membre de l'exécutif régional
 M. Bryan Gélinas, militant
-
- 21 h 30 M. Henry Jenkins
-
- 21 h 50 *Ajournement*

Québec, le 2 juin 2011 (20 h 05)



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé
n° 204, Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec

Le vendredi 3 juin 2011

De 11 à 13 heures

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ N° 204, LOI CONCERNANT LE PROJET D'AMPHITHÉÂTRE
MULTIFONCTIONNEL DE LA VILLE DE QUÉBEC

Proposeur : M^{me} Agnès Maltais, députée de Taschereau

Requérante : VILLE DE QUÉBEC

*Après les affaires
courantes vers*

11 h 00

M. Jacques Villeneuve

Accompagné par : M^{me} Hélène Angers

11 h 20

M. Raynald Grenier

11 h 40

M^{me} Francine Vachon

12 h 00

M. Jean Cloutier, citoyen de Québec

Accompagné par : M. Alain Fortin, CMA, citoyen de L'Ancienne-Lorette

12 h 20

Remarques finales

12 h 50

Ajournement

Québec, le 2 juin 2011

ANNEXE II

Liste des documents déposés

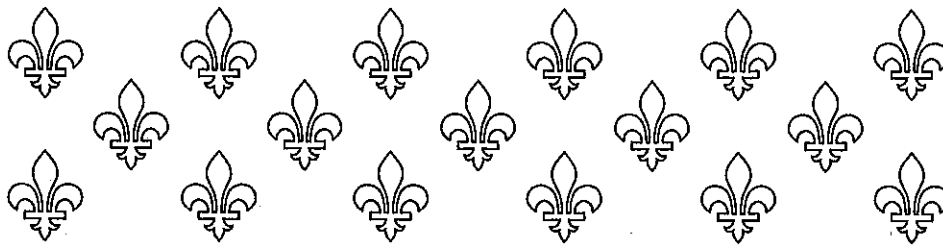
Liste des documents déposés

- Éditeur officiel du Québec. Extraits de lois pertinents – Charte de la Ville de Québec. 1^{er} mai 2011. 6 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-098
- Ville de Québec. *Amphithéâtre multifonctionnel*. 2 juin 2011. Non paginé. Déposé le 2 juin 2011. CAT-099
- Bussièrès, Yvon [Allocution de monsieur Yvon Bussièrès, conseiller municipal, District électoral Saint-Sacrement-Belvédère, Arrondissement La Cité-Limoilou, Ville de Québec]. 2 juin 2011. 26 f. Déposé le 2 juin 2011. CAT-100
- Guilbault, Jean, conseiller municipal, District Laurentien. *D'une comptabilité erronée et créative à une comptabilité objective et réaliste*. Non daté. 8 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-101
- Divers. *Comparatif – nom sur la bâtisse, Prévisions pro forma, Comparatif villes – financement infrastructure*. 25 novembre 2010. 3 f. Déposé le 2 juin 2011. CAT-102
- De Belleval, Denis et Miville de Chêne, Alain. *Accord Ville de Québec – Quebecor Media, Projet de requête en nullité de certains actes adoptés par le Comité exécutif et le Conseil municipal de la Ville de Québec* et [Tableau d'analyse légale et des pratiques commerciales et Annexe d'un montage financier et bilan du futur Amphithéâtre de Québec]. 5 mai 2011 – 10 heures. Paginations diverses. Déposé le 2 juin 2011. CAT-103
- De Belleval, Denis et Miville de Chêne, Alain. *Requête introductive d'instance pour jugement déclaratoire en nullité*. 31 mai 2011. 28 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-104
- De Belleval, Denis. *Présentation de Denis de Belleval*. 30 mai 2011. 6 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-105
- Association du Barreau canadien. *Mémoire sur le projet de loi d'intérêt privé n° 204 : Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec*. Juin 2011. 10 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-106
- McCann, Julie. *Amendements au projet de loi*. Non daté. 2 f.. Déposé le 2 juin 2011. CAT-107
- McCann, Julie. [Tableau – notes explicatives aux modifications proposées]. Non daté. 10 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-108
- Québec solidaire Capitale-Nationale. *Risques publics, profits privés!*. 2 juin 2011. 8 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-109
- Parti Québécois. *Mémoire du Parti Québécois Région de la Capitale-Nationale*. 2 juin 2011. 8 p. Déposé le 2 juin 2011. CAT-110
- Jenkins, Henry. *Le gouffre financier du nouveau Colisée*. 29 mai 2011. 1 f. Déposé le 2 juin 2011. CAT-111
- Villeneuve, Jacques. *Mémoire à la Commission de l'Assemblée nationale sur l'aménagement du territoire*. Non daté. 13 p. Déposé le 3 juin 2011. CAT-112

- Grenier, Raynald. *Commission parlementaire projet d'amphithéâtre à Québec*. Non daté. CAT-113
Paginations diverses. Déposé le 3 juin 2011.
- Vachon, Francine. *Intervention de Madame Francine Vachon, citoyenne*. 2 juin 2011. 4 f.. CAT-114
Déposé le 3 juin 2011.
- Cloutier, Jean. *Notes pour intervention sur le projet de loi 204 (privé)*. Non daté. 5 f. Déposé CAT-115
le 3 juin 2011.
- Ligue des droits et libertés. *Représentation de la Ligue des droits et libertés*. 2 juin 2001. CAT-116
3 p. Déposé 3 juin 2011.

ANNEXE III

Procès-verbal de la séance de travail



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Procès-verbal

de la séance de travail du 1^{er} juin 2011

Préparer l'audition des intéressés et l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec

Séance de travail du mercredi 1^{er} juin 2011

Mandat : Préparer l'audition des intéressés et l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec

Membres présents :

M^{me} Malavoy (Taillon), présidente

M. Morin (Montmagny-L'Islet), vice-président

M. Carrière (Chapleau)

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles) en remplacement de M. Diamond (Maskinongé)

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) en remplacement de M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M^{me} Gaudreault (Hull) en remplacement de M. Bernier (Montmorency)

M. Khadir (Mercier)

M. Lessard (Frontenac), ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M^{me} Maltais (Taschereau), députée présentant le projet de loi

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Matte (Portneuf) en remplacement de M. D'Amour (Rivière-du-Loup)

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

M. Rathé (Blainville), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales

M. Reid (Orford) en remplacement de M. Drolet (Jean-Lesage)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M^{me} Roy (Lotbinière) en remplacement de M. Grondin (Beauce-Nord)

M. Saint-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Tremblay (Masson)

Autres personnes présentes :

M^{me} Sandra Boucher, directrice adjointe de cabinet, cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

M^{me} Jeanne-Mance Dufour, attachée politique, cabinet du leader parlementaire du gouvernement

M. Simon Lajoie, directeur de cabinet, cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle

- M. Denis Lacasse, chercheur, bureau du député des Chutes-de-la-Chaudières
M^{me} Josée Larouche, attachée politique, bureau du député de Mercier
M^{me} Anik Montmigny, directrice de cabinet, cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M. Pierre Morin, conseiller, bureau du député de La Peltrie
M. Guillaume Simard-Leduc, cabinet de la leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Maxime Tardif, chercheur, service de recherche et des communications du Parti libéral
-

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

1. Ouverture de la séance

À 18 h 16, M^{me} Malavoy (Taillon) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre au personnel politique de participer à la séance.

M^{me} la présidente rappelle l'objet de la séance et fait part de l'ensemble des éléments sur lesquels la Commission devra statuer.

2. Préparer l'audition des intéressés et l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204 – Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec

a. Remarques préliminaires

Une discussion s'engage.

Il est convenu que chaque groupe parlementaire ainsi que chacun des députés indépendants disposera de 5 minutes pour faire des remarques préliminaires, pour un total de 30 minutes.

Il est convenu que les remarques préliminaires se feront dans l'ordre suivant : la députée présentant le projet de loi et représentante de l'opposition officielle, le

ministre et représentant du groupe ministériel, le représentant du 2^e groupe d'opposition, le député de Québec Solidaire et les deux députés indépendants.

b. Ordre des intéressés

M^{me} la présidente indique que la Commission doit déterminer l'ordre d'interventions des intéressés qui seront entendus, la durée de leur exposé et de leur période d'échanges avec les membres de la Commission.

Une discussion s'engage.

Il est convenu de l'horaire des auditions, de la durée des exposés et de la durée de chacune des périodes d'échanges (annexe I). Toutefois, pour ce qui est de l'audition de MM. de Belleval et Miville de Chêne, il est décidé, à la majorité des voix, que cette audition sera conjointe, que leur exposé sera d'une durée de 15 minutes (7 minutes 30 secondes chacun) et que la durée de la période d'échanges sera de 20 minutes.

Il est convenu que si de nouvelles personnes s'inscrivent sur la liste des intéressés, elles ne seront pas entendues lors des auditions et seront invitées à faire parvenir un mémoire aux membres de la Commission.

Il est convenu de rendre publique la liste des intéressés ainsi que l'horaire des auditions.

c. Répartition des temps de parole lors des échanges

Une discussion s'engage.

La présidente rappelle qu'à moins d'un consentement pour procéder autrement, les temps de parole alloués lors de la période d'échanges sont répartis également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés d'opposition. La répartition des temps de parole entre les députés de l'opposition sera faite en fonction de leur proportion au sein de la Commission. C'est ainsi que le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, qui est représenté au sein de la Commission par cinq des neuf membres de l'opposition, disposera de 57 % du temps de l'opposition. Le député du 2^e groupe d'opposition et chacun

des trois députés indépendants aura quant à eux droit à un neuvième du temps de parole, c'est-à-dire 11 % du temps.

La discussion se poursuit.

d. Assermentation des intéressés

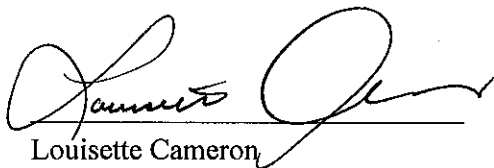
Une discussion s'engage.

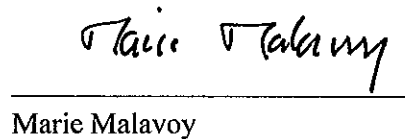
Il est convenu d'informer les intéressés dans l'avis de convocation de la possibilité d'être assermenté afin de bénéficier de l'immunité parlementaire.

À 19 h 14, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 2 juin 2011, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,


Louisette Cameron


Marie Malavoy

LC/mg

Québec, le 1^{er} juin 2011

ANNEXE I

Horaire des auditions

Audition des intéressés sur le projet de loi d'intérêt privé n°204 –
Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec

Le jeudi 2 juin 2011

Après les affaires
courantes vers 11 h 15

Remarques préliminaires

11 h 45

Ville de Québec

Exposé : 30 minutes

Échanges : 45 minutes

Suspension

15 h

Quebecor Media Inc.

Exposé : 15 minutes

Échanges : 30 minutes

15 h 45

Monsieur Yvon Bussières

Monsieur Jean Guilbault

Madame Anne Guérette

Exposé : 15 minutes (5 minutes chacun)

Échanges : 20 minutes

16 h 20

J'ai ma place Complexe Sports Spectacles pour Québec

Exposé : 10 minutes

Échanges : 20 minutes

16 h 50

Messieurs Denis de Belleval et Alain Miville de Chêne

Exposé : 15 minutes (7 minutes 30 chacun)

Échanges : 20 minutes

17 h 25

Monsieur Émile Loranger

Exposé : 5 minutes

Échanges : 15 minutes

17 h 45

Madame Julie McCann

Exposé : 5 minutes

Échanges : 15 minutes

Suspension

19 h 30

Chambre de commerce et d'industrie de Québec

Exposé : 10 minutes

Échanges : 20 minutes

20 h

Monsieur Paul Bégin

Exposé : 5 minutes

Échanges : 15 minutes

- 20 h 20 **Maître François Marchand, Daignault & Associés**
Exposé : 10 minutes
Échanges : 20 minutes
- 20 h 50 **Québec solidaire Capitale-Nationale**
Exposé : 10 minutes
Échanges : 20 minutes
- 21 h 20 **Parti Québécois de la région de la Capitale nationale**
Exposé : 10 minutes
Échanges : 20 minutes
- 21 h 50 **Monsieur Henry Jenkins**
Exposé : 5 minutes
Échanges : 15 minutes
- 22 h 10 **Monsieur Nicolas A. Andreescu**
Exposé : 5 minutes
Échanges : 15 minutes

Le vendredi 3 juin 2011

après les affaires
courantes vers 11 h

- Barreau du Québec**
Exposé : 10 minutes
Échanges : 20 minutes
- 11 h 30 **Ligue des droits et libertés**
Exposé : 10 minutes
Échanges : 20 minutes
- 12 h **Monsieur Jacques Villeneuve**
Exposé : 5 minutes
Échanges : 15 minutes
- 12 h 20 **Monsieur Raynald Grenier**
Exposé : 5 minutes
Échanges : 15 minutes
- 12 h 40 **Madame Francine Vachon**
Exposé : 5 minutes
Échanges : 15 minutes
- 13 h **Monsieur Jean Cloutier**
Exposé : 5 minutes
Échanges : 15 minutes
- 13 h 20 **Remarques finales**

ANNEXE IV

Amendements adoptés

PROJET DE LOI 204

Am 1
Preamble

Loi concernant le projet d'amphithéâtre
multifonctionnel de la Ville de Québec

AMENDEMENT

Preamble

- Retirer le troisième attendu.

Adopté
RC

Loi concernant le projet d'amphithéâtre
multifonctionnel de la Ville de Québec

AMENDEMENT

Preamble

- Retirer le sixième attendu.

adep
KO
RO

Loi concernant le projet d'amphithéâtre
multifonctionnel de la Ville de Québec

AMENDEMENT

Preamble

- Insérer, après le quatrième attendu, le suivant :

« Que la proposition de Quebecor Media Inc. prévoit la conclusion d'un contrat de droits d'identification, d'un contrat de gestion, d'un bail relatif aux activités liées au hockey, d'un bail relatif à des spectacles et événements, d'un bail avec une équipe de hockey amateur ; elle prévoit également la possibilité d'événements bénéficiant à la communauté ;

adopté
AC

ANNEXE V

Amendements rejeté et irrecevable



Am 2
art. 1

Éric Caire
Député de La Peltrie

Amendements au Projet de loi no 204 (Privé)

LOI CONCERNANT LE PROJET D'AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE LA VILLE DE QUÉBEC

Il est proposé de scinder l'article 1 du projet de loi en quatre articles distincts

1. Malgré les articles 1.02 de la Loi sur les cités et villes et l'article 1 (2) de la Loi sur l'interdiction de subventions municipales, l'Assemblée nationale autorise la Ville de Québec à faire construire un amphithéâtre multifonctionnel public, aux fins de le louer.
2. Il est entendu que la proposition déposée par le Groupe Quebecor Media n'était qu'une simple invitation à contracter et n'a pas eu pour effet de créer une obligation pour la Ville de Québec, de contracter exclusivement avec le Groupe Quebecor Media une fois la période d'exclusivité de quatre-vingt-dix jours écoulée.
3. Afin d'assurer une saine concurrence dans l'octroi de tout contrat concernant la construction, la conception, le financement ou la gestion du futur amphithéâtre, la présente loi impose un moratoire de 90 jours, période durant laquelle toute autre proposition de partenariat pour la conception, la construction, le financement et la gestion pourra être déposée auprès des autorités décisionnelles de la Ville de Québec pour évaluation. Aucune entente ne pourra être signée par la Ville de Québec durant cette période de moratoire.
4. Le processus suivi devra être similaire à celui prévu au chapitre V de la Loi sur les contrats des organismes publics, en faisant les adaptations nécessaires.

Irrecevable
LC



Amb
art.1

Éric Caire
Député de La Peltrie

Amendements au Projet de loi no 204 (Privé)

LOI CONCERNANT LE PROJET D'AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE LA VILLE DE QUÉBEC

à la fin

L'article 1 du projet de Loi n° 204 est modifié en ajoutant l'alinéa suivant :

« Tous les contrats issus de la proposition déposée par Quebecor media inc. sont soumis au droit d'opposition des municipalités liées prévu aux articles 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, L.R.Q. chapitre E-20.001, en effectuant les adaptations nécessaires ».

rejeté
AA